

Loi anti-inflation

A mon avis, deux éléments sont essentiels si nous voulons que ce programme soit pris au sérieux. Tout d'abord, le gouvernement doit montrer la voie. Il doit s'efforcer de faire l'unanimité des gens et notamment des partis politiques sur cette question. Le premier ministre doit y participer, non pas dans le cadre d'une émission de télévision organisée par Dick O'Hagan, mais ici même à la Chambre, et user de tous ses moyens pour montrer la voie. Ensuite, les Canadiens doivent obtenir l'assurance que la mesure à l'étude aura des suites et qu'elle n'est pas présentée dans le vide. Ils doivent obtenir l'assurance que ce programme de contrôles, que certains soupçonnent d'avoir été mis sur pied à la dernière minute, sera bientôt suivi d'autres mesures sérieuses. Nous nous attendons à ce que le gouvernement se montre beaucoup plus déterminé à restreindre ses propres dépenses, donnant ainsi l'exemple comme il se doit de le faire s'il veut que ce programme de contrôles et de modération soit efficace.

Malheureusement, le gouvernement n'a pas joué franc jeu en dissimulant la croissance réelle de ses dépenses et du rôle de l'administration. Avant les dernières élections, les ministres soutenaient que la croissance des dépenses gouvernementales au cours de la dernière année fiscale n'avait été que de 11 p. 100. Puis, une fois passé le jour des élections, ils présentèrent un budget supplémentaire qui gonfla cette augmentation à 30 p. 100. Voilà qui illustre comment le gouvernement envisage sa responsabilité dans la direction de l'économie nationale. C'est là le genre de mystification qu'il nous faut éviter.

Si l'on veut que ce programme soit efficace, il faut au plus tôt prouver avec sérieux que cette mesure fait partie d'un plan d'ensemble, qu'il ne s'agit pas là du seul élément énergique d'un ensemble conçu par Dick O'Hagan; le gouvernement doit faire la preuve qu'il entend sérieusement s'attaquer à d'autres points de l'économie nationale et qu'il entend sérieusement couper certaines de ses dépenses.

Le gouvernement a trop procédé par improvisations. Les ministres ont pris des initiatives pour remédier aux graves problèmes du jour, mais il ne suffit pas en temps d'instabilité industrielle de se contenter de dire qu'un comité examine la situation et que l'on espère qu'il en sortira quelque chose, comme le ministre l'a fait l'autre jour. Il ne suffit pas, lorsqu'on veut par exemple comprendre le rôle des groupes influents dans l'économie, de demander simplement une enquête, non pas parce qu'il y a un problème permanent, mais parce qu'un problème particulier et gênant s'est posé à cause des aspirations de Power Corporation; le gouvernement cherchait un moyen de l'éviter, et c'est de cette façon qu'est née la commission Bryce. Je le répète, on a trop souvent recours à des palliatifs. C'est tout à fait dans le style de l'ancien ministre des Finances, qui excelle dans l'art du maquillage, mais qui n'a pas essayé de donner au Canada la direction dont il a besoin dans le domaine économique.

Tous ceux d'entre nous qui se sont entretenus avec les Canadiens pendant l'intersession se sont rendu compte de la gravité que revêt l'inflation pour les citoyens. Les exploitants de petites entreprises se demandent s'ils devront ou non fermer boutique. Le problème a des racines profondes, et parce que le gouvernement ne le reconnaît pas, le sentiment de désespoir est très aigu.

● (2130)

On me demandait l'autre jour si quelqu'un à Ottawa, se rendait compte de la gravité de la situation. J'ai l'impression qu'on se pose la question à tous les niveaux, d'une façon ou de l'autre, partout au pays. Les Canadiens sont convaincus que le problème est grave, qu'il faut y trouver une solution.

Depuis déjà longtemps, notre parti se dit prêt à appuyer toute initiative sérieuse, à condition toutefois qu'il soit prouvé que la situation est critique, que les contrôles et pouvoirs excessifs accordés au ministre des Finances soient accompagnés d'autres démarches, d'autres initiatives sur tous les fronts. Je répète ce que d'autres ont déjà souligné de ce côté-ci de la Chambre. Nous sommes prêts à appuyer en principe la mesure à l'étude à condition que le gouvernement nous prouve son sérieux quant à son application, à condition qu'il nous donne les renseignements dont nous aurons besoin au comité permanent, et à condition que le gouvernement accueille de bonne grâce quelques-uns des amendements que nous proposerons pour limiter les pouvoirs excessifs que le projet de loi semble nous demander d'accorder au gouvernement.

M. Arnold Peters (Timiskaming): Madame l'Orateur, j'ai été très intéressé par le débat d'aujourd'hui et par le fait qu'à plusieurs reprises, la présidence a dû rappeler les députés à l'ordre parce qu'ils s'écartaient du sujet. Je pense que les commentateurs ont montré combien il est difficile de suivre le fil de ce projet de loi.

Les députés conservateurs de l'arrière-ban ont toujours préconisé le recours aux contrôles, à condition qu'ils ne soient que provisoires. Quelqu'un dit 90 jours. Nous venons de voir les députés libéraux de l'arrière-ban faire volte-face. J'ai l'impression que ce projet de loi ne les intéresse pas du tout. Le principe n'est pas en cause. Le principe du bill a été très peu discuté.

Les conservateurs ont pris un certain temps pour mettre au point leur politique, mais c'est une politique que je n'approuve pas. Ils la connaissent; moi aussi, et je ne l'approuve pas. Par contre, les députés libéraux de l'arrière-ban n'ont aucune idée de ce dont il s'agit. Ils ne la comprennent pas. Ils appuient le bill parce que le ministre des Finances (M. Macdonald) a dû présenter un programme en très peu de temps. Les députés libéraux sont donc en faveur du bill. Avant, ils s'opposaient à cela, mais peut-être se trompaient-ils. En tout cas, le climat a changé et comme les élections ne sont pas pour demain, ils trouvent que c'est peut-être une bonne idée puisque le ministre le dit.

Cela amène une autre question intéressante. J'aimerais savoir pourquoi l'ancien ministre des Finances a démissionné. Voulait-il une réglementation plus sévère ou moins sévère? A-t-il entendu dans les milieux internationaux certains propos reliant la situation financière du Canada et celle d'autres pays, qui ne sont pas arrivés jusqu'à nous? Ou a-t-il tout simplement décidé de s'en aller? Le nouveau ministre des Finances était également disposé à s'en aller pour des cieux plus cléments, mais il a décidé de rester et de piloter ce projet de loi. Beaucoup de hauts fonctionnaires sont également partis dans le courant de l'année. Approuvaient-ils la réglementation lorsque le gouvernement la rejetait ou la rejetaient-ils alors que certains ministériels la préconisaient?